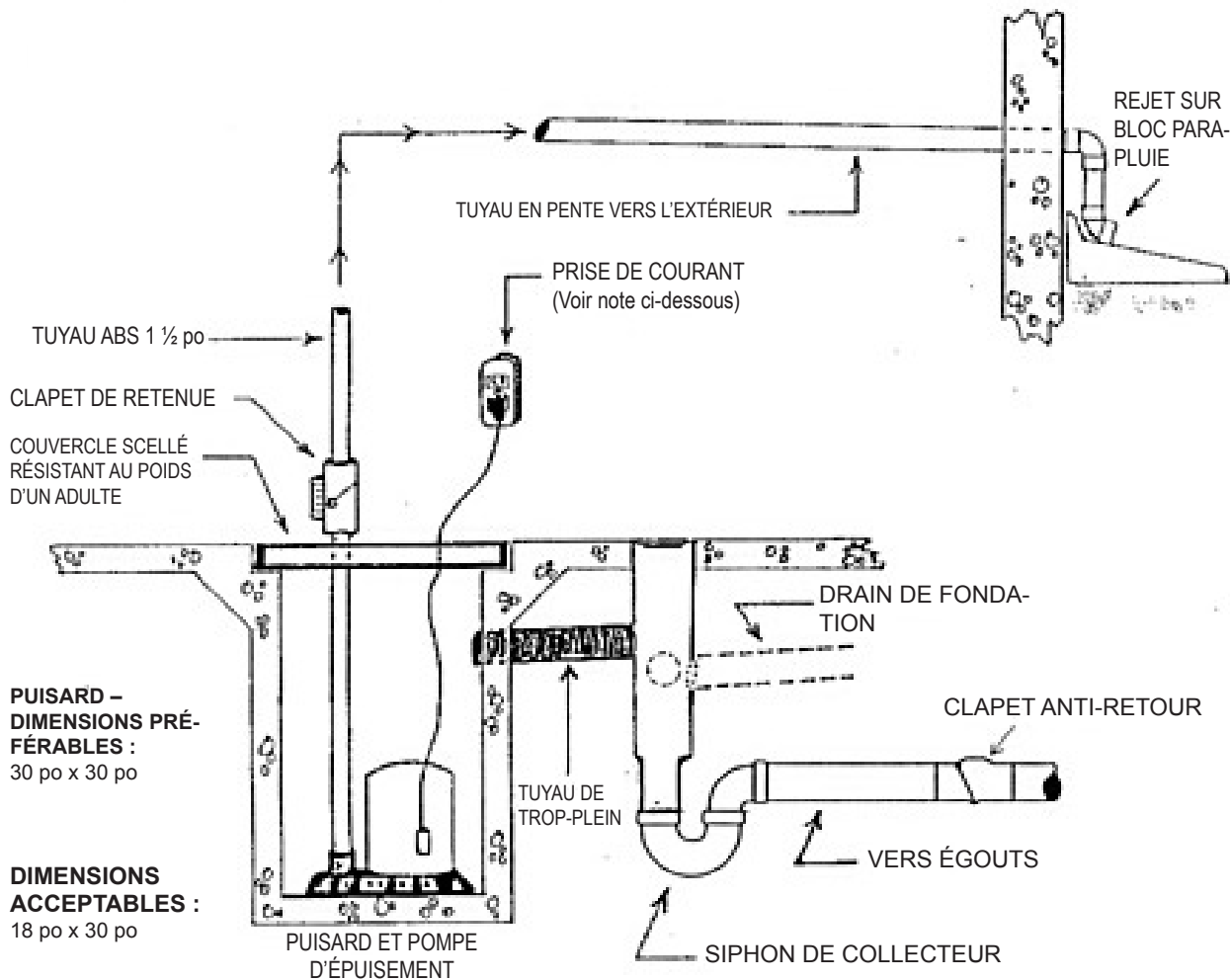


MAISONS UNIFAMILIALES EXISTANTES SEULEMENT



PUISSARD – DIMENSIONS PRÉ-FÉRABLES :
30 po x 30 po

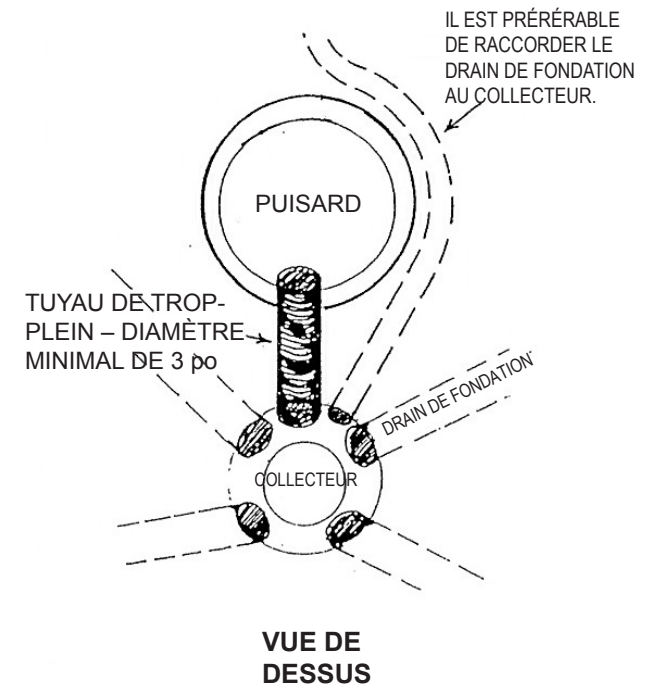
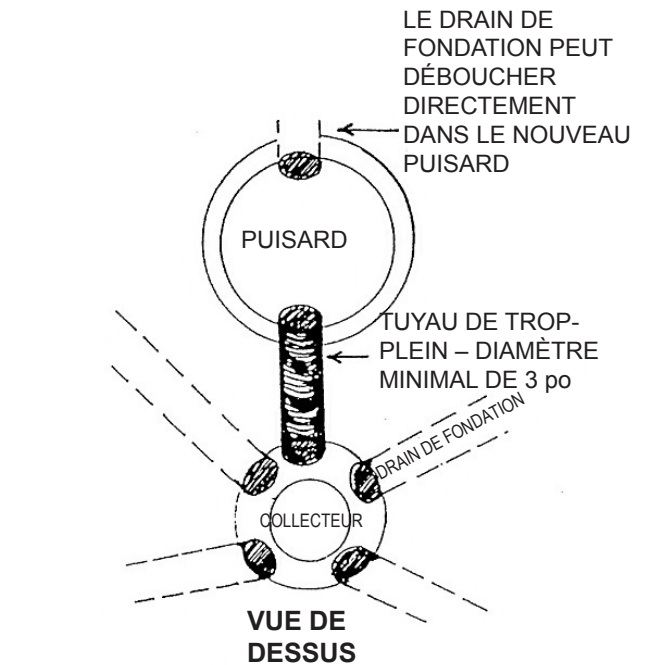
DIMENSIONS ACCEPTABLES :
18 po x 30 po

VUE LATÉRALE

1. POUR PROTÉGER LE SOUS-SOL CONTRE LES DÉGÂTS D'EAU, LE CLAPET ANTI-REFOULEMENT SE FERME EN CAS DE REFLUX DES ÉGOUTS.
2. L'EAU EN PROVENANCE DES DRAINS DE FONDATION S'ACCUMULE DANS LE COLLECTEUR ET SE DÉVERSE ÉVENTUELLEMENT DANS LE PUISSARD.
3. LE PUISSARD SE REMPLIT, LA POMPE SE MET EN MARCHÉ AUTOMATIQUÉMENT ET L'EAU DES DRAINS DE FONDATION EST REJETÉE À L'EXTÉRIEUR SUR UN BLOC PARAPLUIE.

***NOTE :** Lorsque la pompe d'épuisement sert à évacuer les eaux d'infiltration (eau des drains de fondation) :

1. Une prise de courant doit être installée à proximité pour l'alimentation de la pompe.
2. La prise de courant doit être alimentée par une dérivation qui lui est exclusivement réservée.
3. Pour l'installation de la prise de courant et l'aménagement du puisard avec pompe d'épuisement, il faut demander deux permis : un pour les travaux d'électricité et un pour les travaux de plomberie. L'installation électrique et la plomberie doivent être inspectées avant qu'elles ne soient dissimulées.





Service de l'urbanisme,
des biens et de
l'aménagement



Pour obtenir d'autres renseignements au sujet
de cette brochure, contacter :

Direction de l'étude des plans

Tél. : 204-986-5268

FAX : 204-986-7307

Direction des inspections - logement

Tél. : 204-986-5300

FAX : 204-942-2008

ou



**Winnipeg
à votre service!**

Ville de Winnipeg
Service de l'urbanisme, des biens et de
l'aménagement
Unité 31 - 30 Fort Street
WINNIPEG, Manitoba
R3C 4X7

www.winnipeg.ca/ppd

Mars 2001

Guide d'aménagement d'un puisard

***Lignes directrices pour
l'aménagement d'un
puisard avec pompe
d'épuisement dans une
maison unifamiliale
existante***